

**DELIBERATION (2026-31)  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Fixation des divers tarifs municipaux**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 23 avril 2026

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Sébastien SIRIEIX, Marielle GOUTTARD, Romain LEHMANN, Laura CHAMBADE, Marie DA COSTA, Alain LAGRU, Thierry CHALENDARD, Pierre DUPÊCHER, Fabien THIOLAS, Audrey VALLAT, Andréa ZANON, Hélène TARRIT-DESGENS, Marie PAULET, Nicolas JOIGNEAUX.  
Secrétaire de séance : MME. Marielle GOUTTARD.

M. le Maire demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur les tarifs municipaux

Droit de branchement au réseau assainissement	800 €
Redevance concession cimetièrè 30 ans (renouvelable)	
Simple	150 €
Double	300 €
Redevance concession columbarium	
15 ans (renouvelable)	225 €
30 ans (renouvelable)	450 €
Encart publicitaire Echo des Rochers	80 €
Tarifs photocopies	
noir et blanc	0,10 € pour le A4 / 0,20 € pour le A3
couleur	0,20 € pour le A4 / 0,40 € pour le A3
Tarifs photocopies associations	
noir et blanc	Gratuit (A4 et A3)
couleur	0,10 € pour le A4 / 0,20 € pour le A3
Tarifs de la restaurant scolaire	
Elèves	Voir grille ci-dessous
Personnel	4,04 €

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10	11
QF	0 €	551 €	626 €	726 €	851 €	1 001 €	1 076 €	1 301 €	1 501 €	1 801 €	Supérieur
	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	550 €	625 €	725 €	850 €	1 000 €	1 075 €	1 300 €	1 500 €	1 800 €	2 200 €	2 200 €
<i>Accueil périscolaire (Séquence du matin ou du soir)</i>											
1er enfant	0,60 €	0,70 €	0,82 €	0,96 €	1,10 €	1,24 €	1,56 €	1,92 €	2,24 €	2,56 €	2,88 €
A partir du 2ème enfant de la même famille	0,30 €	0,35 €	0,41 €	0,48 €	0,55 €	0,62 €	0,78 €	0,96 €	1,12 €	1,28 €	1,44 €
<i>Restauration et séquence d'accueil du midi</i>											
1er enfant						5,00 €	5,38 €	5,79 €	6,17 €	6,55 €	6,92 €
A partir du 2ème enfant de la même famille						4,38 €	4,60 €	4,83 €	5,05 €	5,27 €	5,48 €
<i>Pour information Tarif du repas, hors accueil périscolaire</i>						3,76 €	3,82 €	3,87 €	3,93 €	3,99 €	4,04 €

<p><b>Location M.C.C.</b></p> <p><b>Pour les personnes résidentes à La Roche-Noire</b></p> <p><b>Pour les personnes extérieures à la Commune</b></p> <p><b>Journée réunion semaine (associations, organismes, entreprises, ...)</b></p> <p><b>Location week-end sociétés commerciales pour les activités lucratives</b></p> <p><b>Caution</b></p> <p><b>Frais de remise en état de propreté de la salle</b></p>	<p><b>175 € - Une journée le vendredi, samedi, dimanche ou veille de jour férié de 14h00 jusqu'au lendemain 10h00 (réservation possible dans le mois précédent).</b></p> <p><b>700 € week-end</b></p> <p><b>350 € - Une journée le vendredi, samedi, dimanche ou veille de jour férié de 14h00 jusqu'au lendemain 10h00 (réservation possible dans le mois précédent).</b></p> <p><b>100 €</b></p> <p><b>750 €</b></p> <p><b>1500 €</b></p> <p><b>100 € ou 250 €</b></p>
<p><b>Location LA CAS'</b></p> <p><b>Week-end habitant</b></p> <p><b>Soirée semaine habitant</b></p> <p><b>Caution</b></p> <p><b>Caution nuisances</b></p>	<p><b>100 €</b></p> <p><b>50 €</b></p> <p><b>450 €</b></p> <p><b>100 €</b></p>
<p><b>Location des jardins</b></p>	<p><b>31 € ou 40 €</b></p>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuvent les tarifs municipaux ;
- et chargent Monsieur le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,  
Affiché le 30 avril 2026,  
Au registre sont les signatures,  
En Mairie de La Roche Noire, le 30 avril 2026,  
Le Maire, Pascal BRUHAT

La secrétaire de séance, Marielle GOUTTARD